



Entrée tardive dans la vie active, départ avant le taux plein et rachat de trimestre : une analyse du taux de rendement interne selon l'âge de départ en retraite

Séance plénière du COR
25 mai 2023

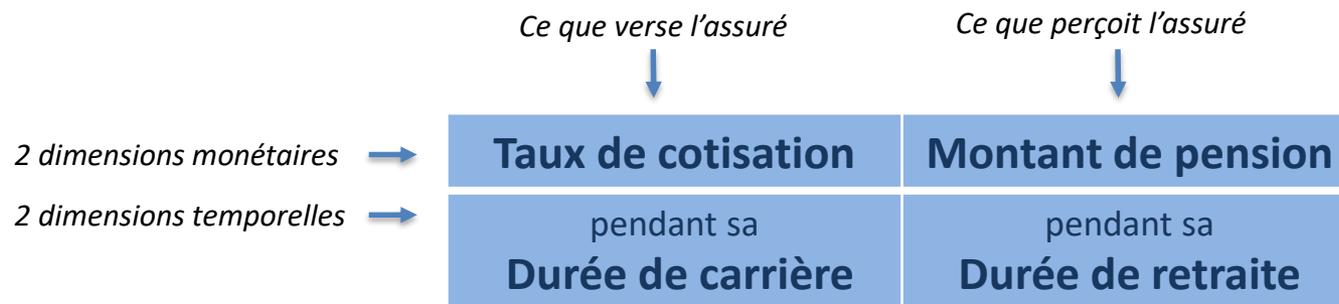
Secrétariat général du COR

Quelle opportunité d'un départ précoce ou d'un rachat ?

- **Le nombre de trimestre validés se stabilise pour les générations les plus récentes, après une période de diminution**
 - Augmentation de la durée d'assurance requise au fil des générations (réforme Touraine)
 - Entre les générations 1950 et 1954, augmentation des années sans validation pour les hommes
- Quelle évolution du **rendement prestation/cotisation** sur le cycle de vie selon le moment de départ (notamment avant ou après le taux plein) ?
- Les **rachats de trimestres** influencent-ils ce rendement ?

Mesurer la rentabilité des choix de retraite avec le taux de rendement interne

- **Un indicateur intertemporel : le taux de rendement interne (TRI)**
 - Taux d'intérêt tel que :
Somme des contributions versées = Somme des pensions reçues
en euros constants (nets de l'inflation)
 - Le TRI prend en compte 4 dimensions



Plan de la présentation

- **Quel rendement selon le moment de départ ?**
 - Départ précoce = retraite plus longue et moins de cotisations, mais pension nécessairement plus faible
 - Importance du mode de calcul de la pension
 - notamment barème de la décote/proratisation + coefficient de solidarité Agirc-Arrco

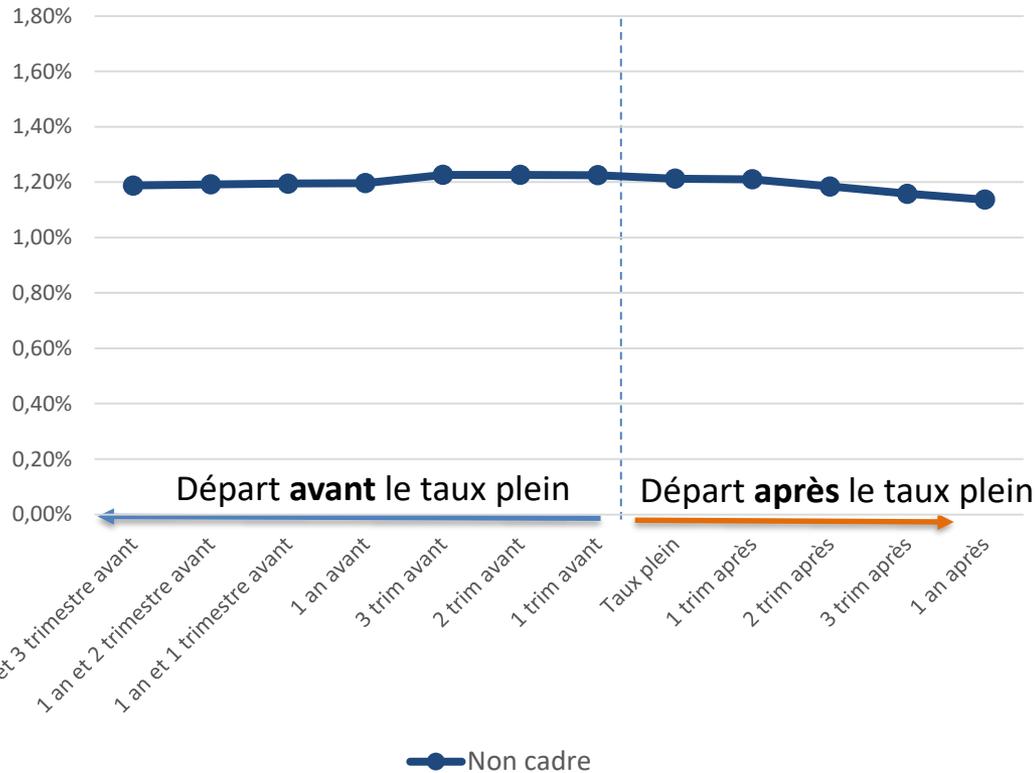
Plan de la présentation

- **Quel rendement selon le moment de départ ?**
 - Départ précoce = retraite plus longue et moins de cotisations, mais pension nécessairement plus faible
 - Importance du mode de calcul de la pension
 - notamment barème de la décote/proratisation + coefficient de solidarité Agirc-Arrco
- **Le rachat d'un ou plusieurs trimestres pour partir plus tôt est-il rentable, neutre ou pénalisant ?**
 - Le coût du rachat est-il une bonne contrepartie du bénéfice en termes de départ plus tôt et de pension ?

Une illustration sur cas-type

- Si **neutralité actuarielle** du système et du barème de rachat : **aucune différence de rendement** selon l'âge de départ ou le nombre de trimestres rachetés
- Illustration à partir d'un **cas-type salarié du privé**, né en 1960 et commençant à travailler à 23 ans

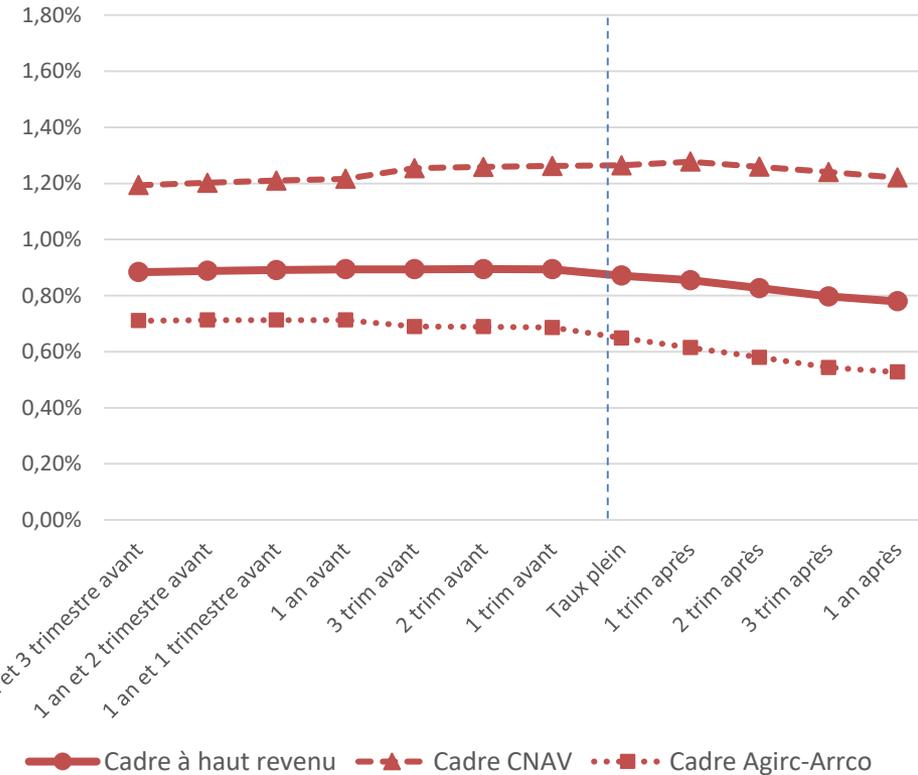
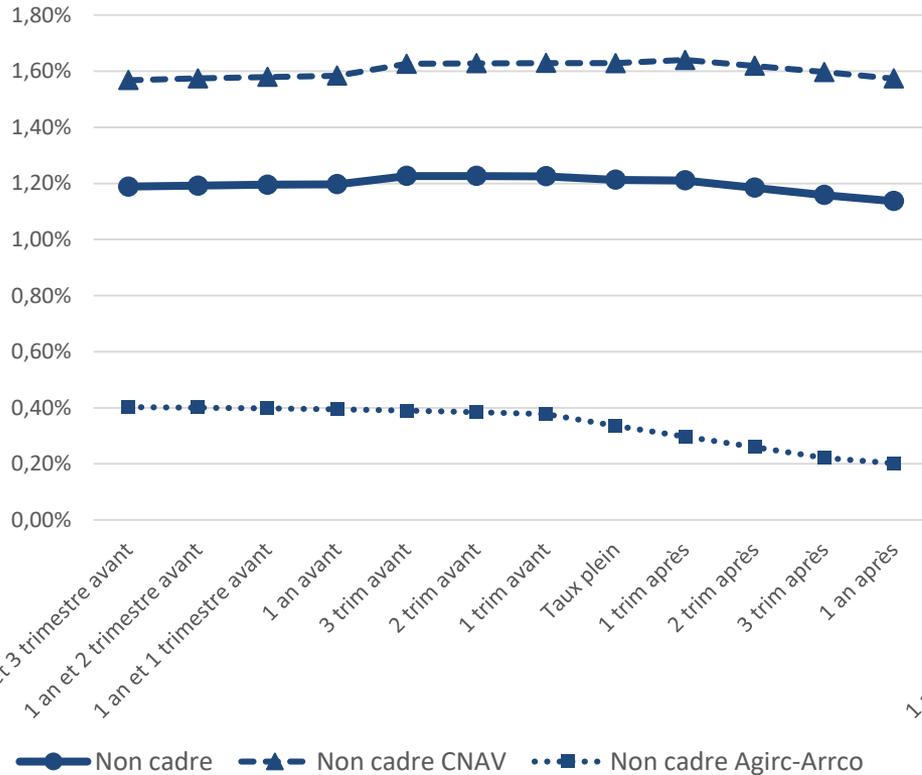
Le système n'encourage pas les assurés à prolonger leur carrière au-delà du taux plein



Note : TRI CNAV+AA

Source : Cor, 2023

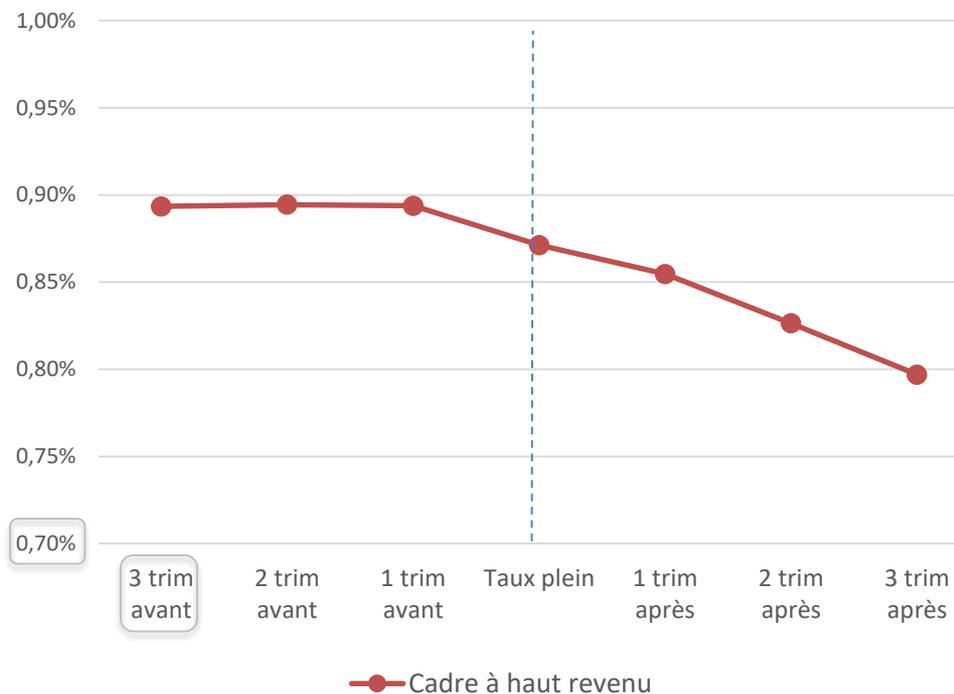
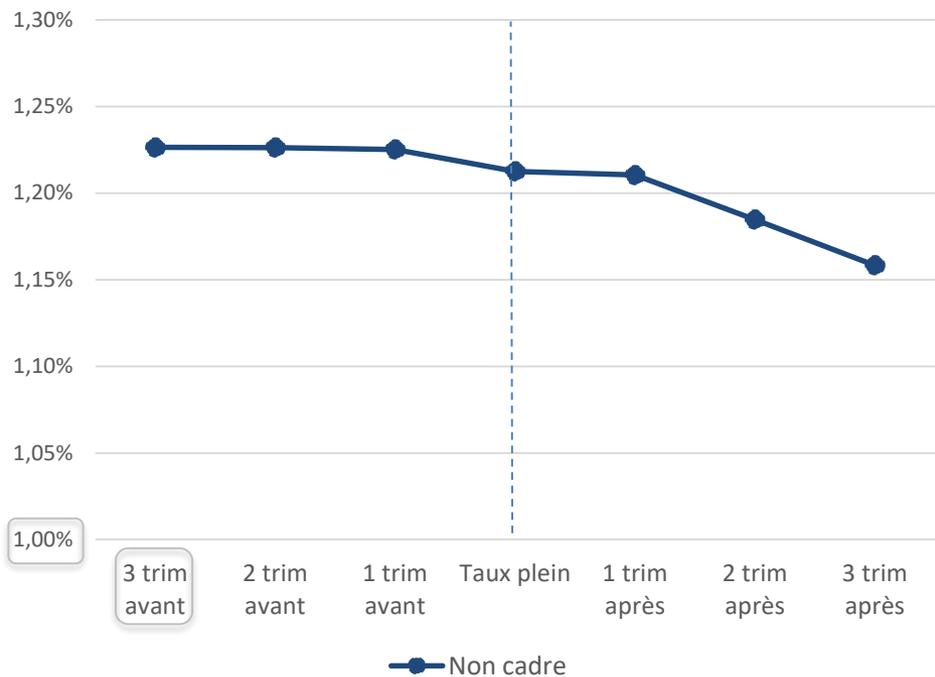
Le système n'encourage pas les assurés à prolonger leur carrière au-delà du taux plein



Note : TRI CNAV+AA

Source : Cor, 2023

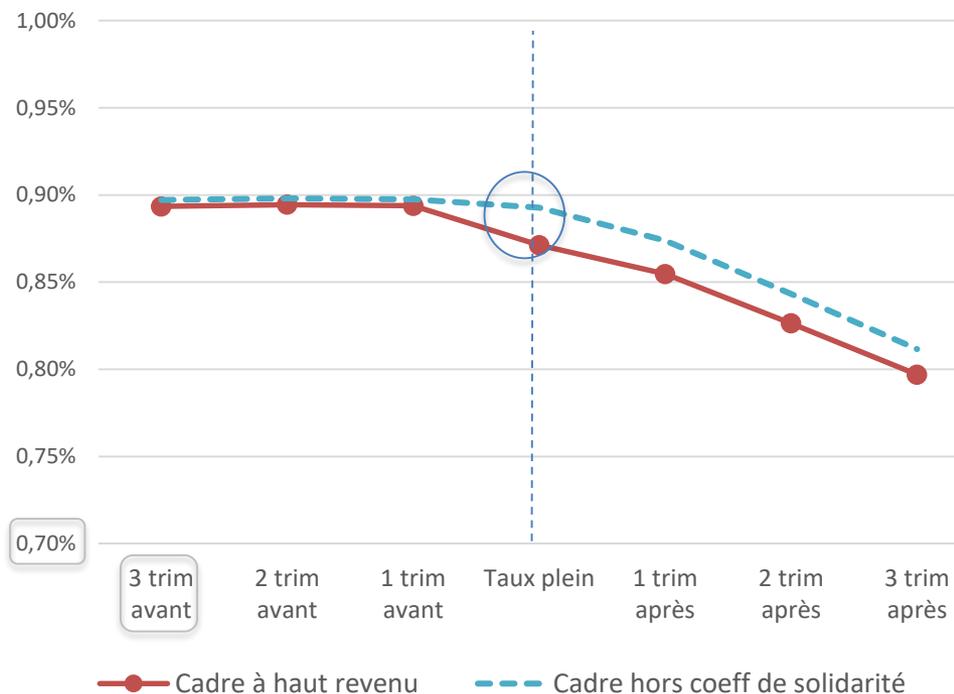
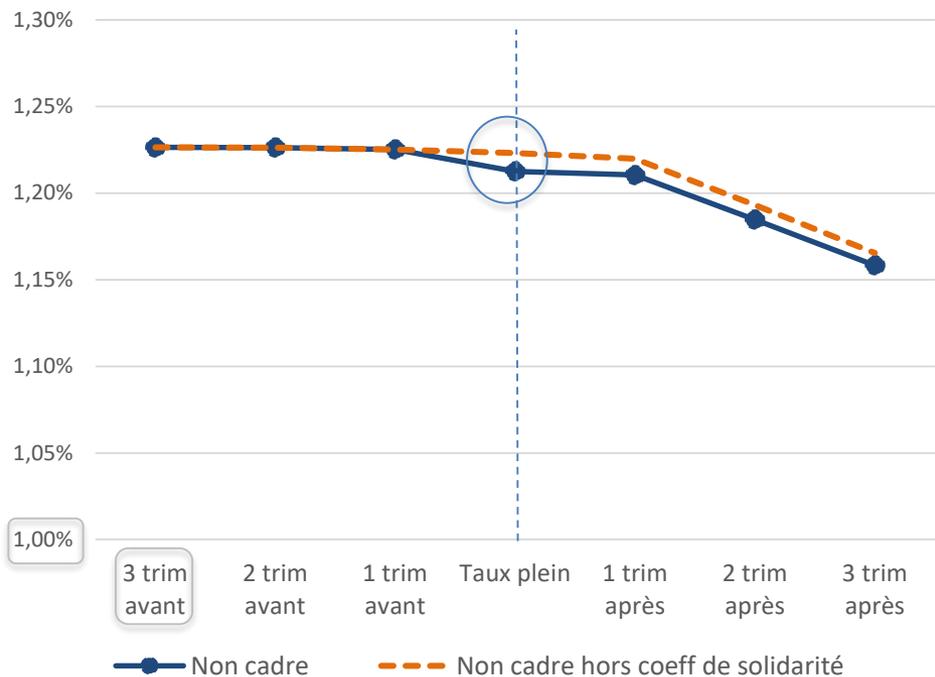
Focus sur le voisinage du taux plein



Note : TRI CNAV+AA

Source : Cor, 2023

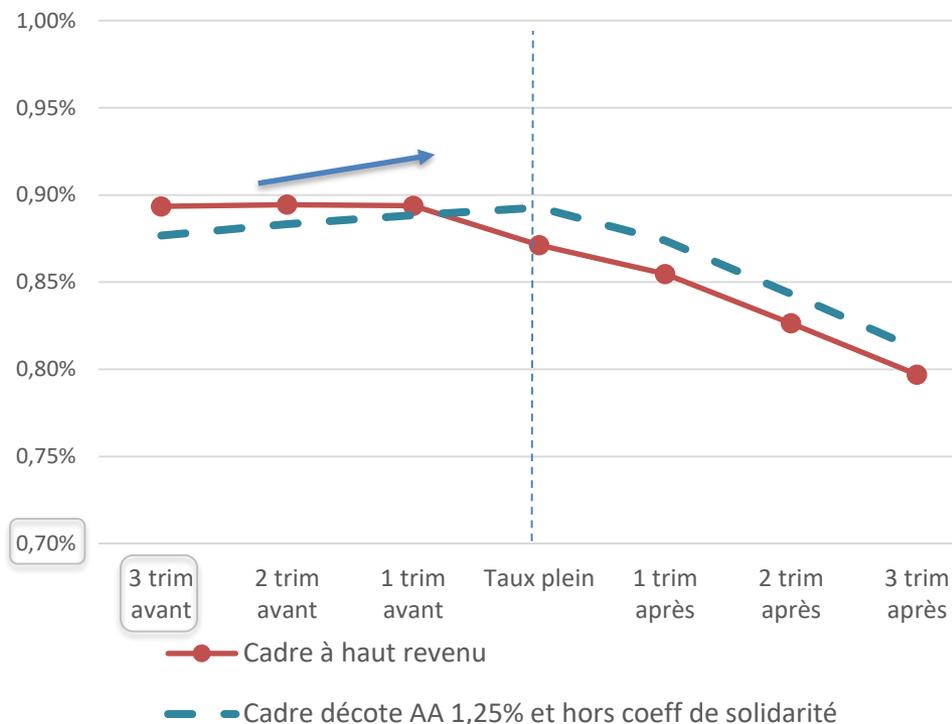
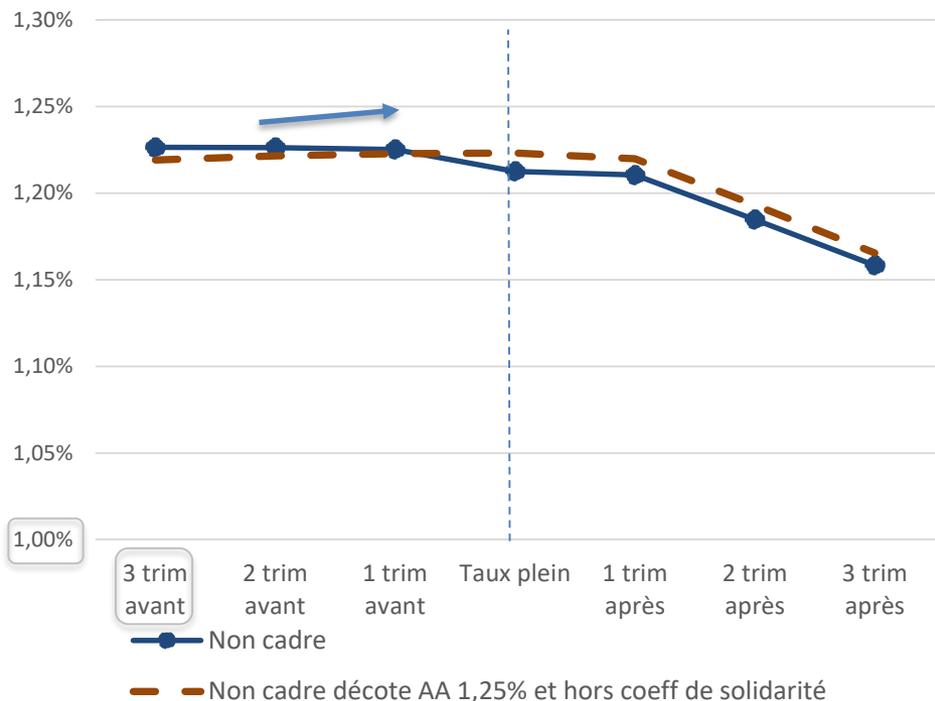
Moins d'intérêt à partir plus tôt hors coefficient de solidarité...



Note : TRI CNAV+AA

Source : Cor, 2023

... et avec décote identique entre Agirc-Arrco et Cnav



Note : TRI CNAV+AA

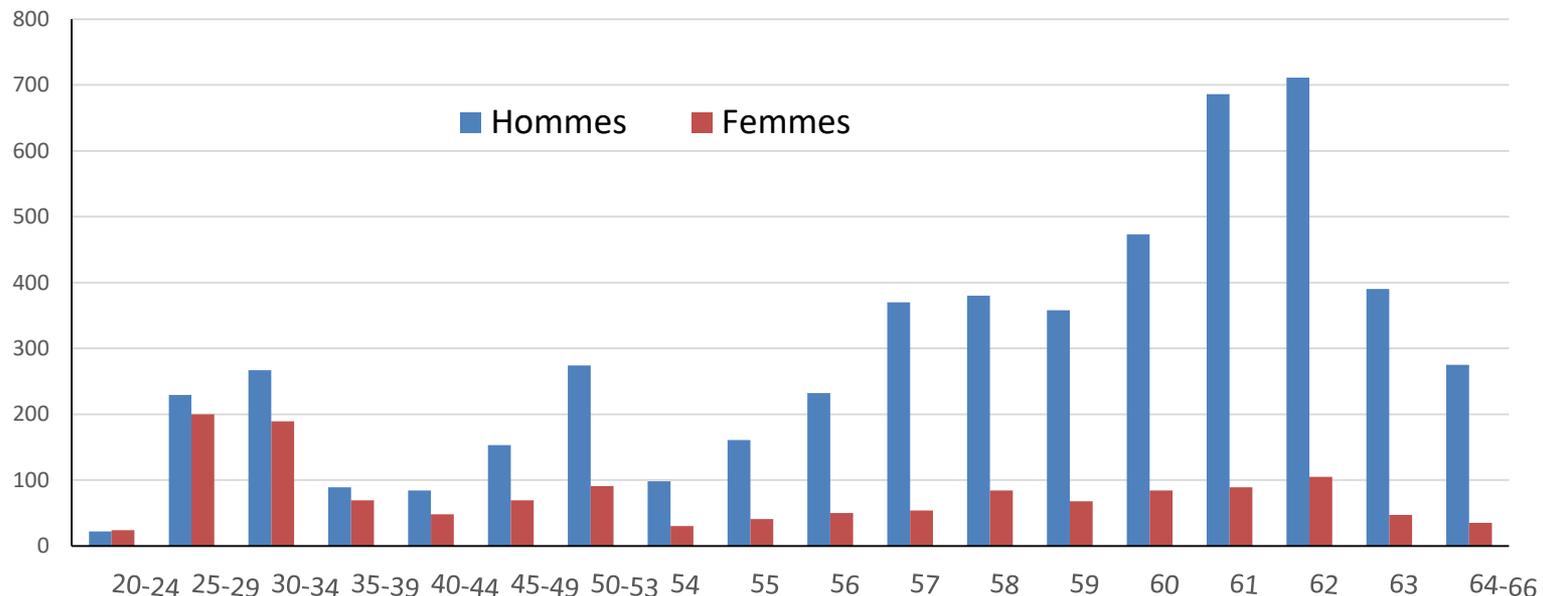
Source : Cor, 2023

Rachat de trimestre : le versement pour la retraite reste peu mobilisé (1)

- Versement pour la retraite : modalité principale des rachats
 - Pour années incomplètes : accessible à tous sauf fonctionnaires
 - Subventionnée pour les études supérieures (y-c fonctionnaires), les périodes d'apprentissage avant 2014, les assistants maternels
- Autres modes de rachats pour des populations particulières
 - Salariés agricoles ou conjoints collaborateurs, indépendants (Madelin)
 - « Tierce personne » ou périodes travaillées hors de France pour régulariser des périodes où la personne n'était pas assurée
- Les demandes représentent moins d'1% d'une génération de nouveaux retraités chaque année

Rachat de trimestre : le versement pour la retraite reste peu mobilisé (2)

- Les rachats concernent principalement des hommes (82% en moyenne), après 55 ans

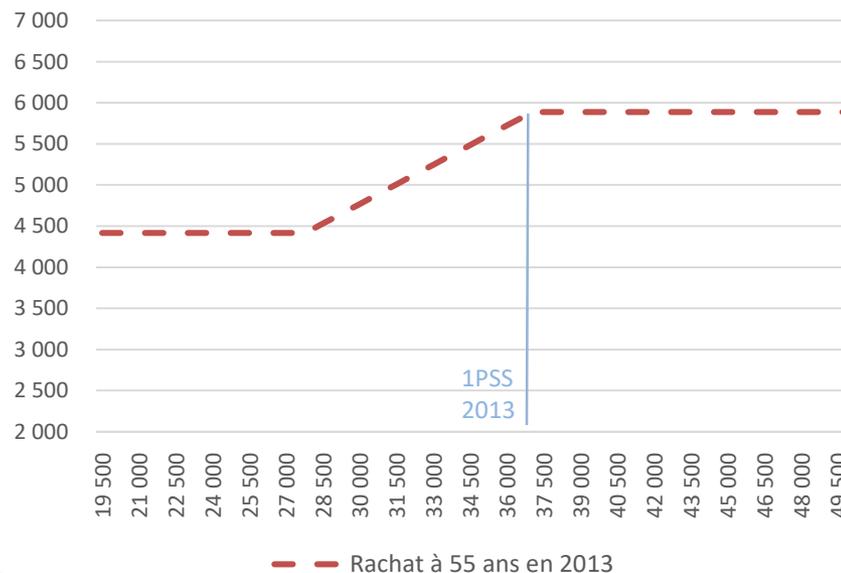


Nombre de VPLR par sexe et âge des demandeurs en 2022

Source : Cnav, Bilan des VPLR-Suivi annuel au 31 décembre 2022.

Rachat de trimestre : le versement pour la retraite reste peu mobilisé (3)

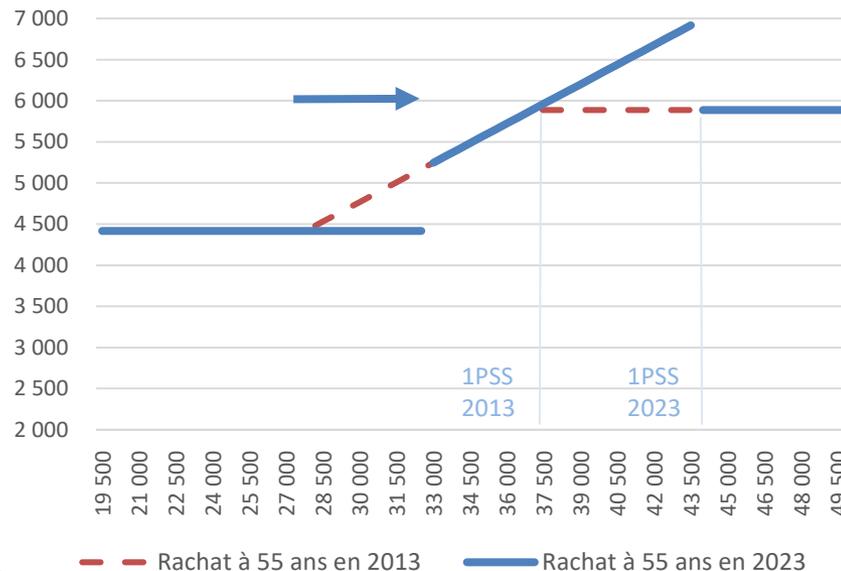
- Un coût moyen important : 26 400 euros en moyenne
 - Dispersion importante (400 euros à 80 000 euros)
 - Dépend du nombre de trimestres rachetés, mais aussi de l'âge au rachat et du salaire brut annuel
 - Le coût selon le revenu connaît des effets de seuil puisqu'une partie du barème est figée depuis 2013



Coût du rachat selon le revenu brut annuel pour un rachat à 55 ans en 2013
Source : législation

Rachat de trimestre : le versement pour la retraite reste peu mobilisé (3)

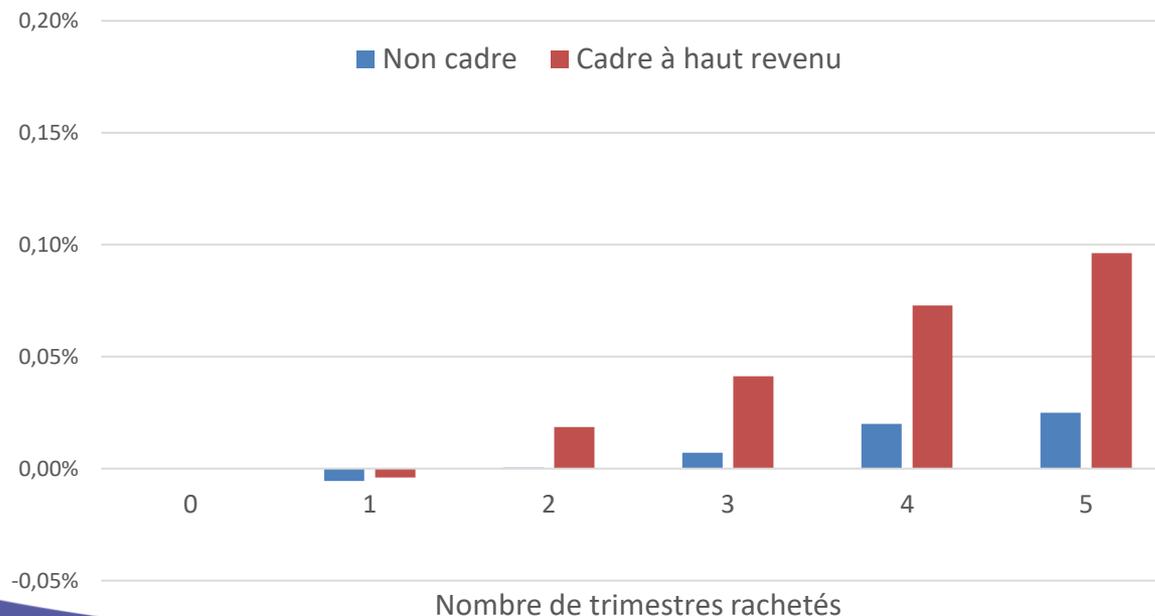
- Un coût moyen important : 26 400 euros en moyenne
 - Dispersion importante (400 euros à 80 000 euros)
 - Dépend du nombre de trimestres rachetés, mais aussi de l'âge au rachat et du salaire brut annuel
 - Le coût selon le revenu connaît des effets de seuil puisqu'une partie du barème est figée depuis 2013



Coût du rachat selon le revenu brut annuel pour un rachat à 55 ans
Source : législation

Un barème proche de la neutralité actuarielle (1)

- Peu de gain pour le non-cadre, mais un léger gain pour le cadre
 - Le coût du rachat est limité à la pension du régime général, mais le taux plein est aussi modifié pour la pension complémentaire
 - Le rachat est dans ce cas subventionné par l'ensemble des assurés



Un barème proche de la neutralité actuarielle (2)

- Cette rentabilité au sens du TRI est à comparer à des placements alternatifs
 - Rachat \approx produit viager rapportant 0,9 % (cas du cadre) et 1,2 % (cas du non cadre) pour une espérance de vie moyenne
 - Rendement faible, à moins d'une espérance de vie supérieure à la moyenne (antisélection ?)
- le coût du rachat est déductible du revenu imposable : levier fiscal si le taux d'IR diminue à la retraite



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR
sur www.cor-retraites.fr et twitter  [@COR_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)



Annexe : compléments sur le taux de rendement interne

- **Un indicateur intertemporel : le taux de rendement interne (TRI)**
 - Exemple :
 - Cotisations en période 1 : 100
 - Retraite en période 2 : 103
 - Rendement positif : revient à un placement rapportant 3% entre les périodes
= TRI de 3%
 - Mathématiquement on retrouve : $100 * (1 + 3\%) = 103$
 - En théorie égal au taux de croissance de l'économie
 - Pour un système de retraite par répartition monté en charge, stationnaire, équilibré, à taux de cotisation et partage de la valeur ajoutée stables et à structure par âge constante